



« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » Karl Marx

Le fil rouge

Édité par les militants du Nouveau Parti Anticapitaliste d'Airbus et sous-traitants

La « loi Macron » vise à liquider le Code du travail

Mercredi, Emmanuel Macron, ex-banquier et ministre de l'économie, a présenté au Conseil des ministres une partie de son projet de « loi pour la croissance et l'activité ». Au cœur de cette loi qui sera dévoilée en décembre, une série de mesures conduisant à la liquidation pure et simple du Code du travail.

Là où le Code du travail protégeait un minimum le salarié de son employeur, il n'y aura plus que la loi du plus fort, donnant de fait tous les droits au patron. Cela veut dire qu'à terme, le patron pourra licencier sans motif, qu'il n'y aura plus de salariés protégés, plus de délégués du personnel, CE ou CHSCT, les syndicats n'ayant plus que le rôle de « cogestion » de l'entreprise voulu par l'employeur.

Le dialogue social, c'est la capitulation face au Medef

C'est pour ça que parallèlement à ce projet de loi, le patronat mène des négociations avec les syndicats sur la représentation des salariés. Et il propose de supprimer les délégués du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés et, dans les autres, de « fusionner » les délégués DP, CE et CHSCT dans un « conseil d'entreprise » unique... afin de « mieux associer les représentants des salariés à la gouvernance des entreprises » !

La loi Macron, c'est le démantèlement du code du travail

Sous prétexte d'« innovation » et d'en finir avec les « archaïsmes », Macron a prévu :

- d'autoriser encore plus facilement le travail du dimanche, ce qui permettra aux patrons de faire travailler 7 jours sur 7,
- de considérer que le travail de nuit commence à minuit et non 21 heures, ce qui permettra aux patrons de moins indemniser ces horaires,
- de supprimer l'augmentation de salaire pour le travail de nuit pour les salariés des entreprises de moins de 20 salariés et de discuter entreprise par entreprise pour les autres,
- de supprimer la possibilité de recours juridique contre les « plans sociaux »,

– de supprimer les protections contre les licenciements personnels, où il ne sera plus tenu compte des critères de situation sociale, d'ancienneté, de compétence...,

– de remplacer l'élection des délégués des salariés dans les conseils des prud'hommes par des nominations.

Les juges professionnels auraient priorité sur les juges prud'homaux et il n'y aura plus de vrai procès, puisqu'un barème d'indemnités forfaitaires permettra aux patrons de chiffrer à l'avance ce que leur coûttera des licenciements abusifs,

– de supprimer le « délit d'entrave » qui pouvait sanctionner les patrons qui font entrave à l'activité syndicale,

– de supprimer la possibilité de réintégration des salariés qui auront été licenciés sans « cause réelle et sérieuse » ou « abusive »,

– de réviser l'Inspection du travail de manière à ce qu'elle puisse

moins sanctionner les patrons, et supprimer la menace de prison pour ceux d'entre eux qui s'en prennent aux syndicats.

Face à cette offensive, ne comptons que sur nos propres forces

Face à cette offensive du gouvernement au service exclusif du patronat, nous n'avons rien à attendre des parlementaires PS, « frondeurs » ou pas, qui affirment que « *en l'état, ce texte n'est pas votable* ».

Nous savons déjà qu'ils ne prendront pas le risque de faire tomber ce gouvernement anti-ouvrier par leur vote à l'Assemblée.

Nous ne pouvons pas davantage compter sur les directions des grandes organisations syndicales qui préféreraient « négocier » les reculs sociaux que d'envisager un plan d'action pour la construction de l'indispensable bras de fer avec Hollande, Valls et Macron.

Pour s'opposer à la régression sociale sans précédent promise par la « loi Macron », il y a urgence à prendre nos affaires en main, à redonner de la vigueur à nos luttes et à nos mobilisations, seul moyen de préparer les conditions d'un mouvement d'ensemble qui fasse enfin reculer patronat et gouvernement.

Mardi 16 décembre 2014

Difficile de satisfaire les actionnaires !

La communication boursière est un art délicat. Harald Wilhem, le directeur financier d'Airbus Group, a souffert lors du grand show de deux jours organisé à Londres pour les investisseurs.

Pour avoir annoncé que l'Ebit (résultat financier brut) de 2016 serait sans doute du même ordre que celui de 2015, alors que les analystes pariaient sur une hausse de 8-9 %, il a vu l'action chuter en deux jours de plus de 14 % ! Du coup il a bredouillé que ce n'était pas une « prévision » mais une « tendance » et qu'il y a des « paramètres » sur lesquels la direction travaille... pour la changer.

C'est peut-être rassurant pour les actionnaires, mais pas pour nous. En effet les « paramètres » sont, entre autres, l'emploi, la vente des filiales, les rémunérations (mises à part celles, invariablement à la hausse, des cadres dirigeants) et les conditions de travail...

Le courrier de Tom

Comme c'est souvent le cas, un nouveau courrier de Tom Enders a encore une fois atterri dans nos messageries. Cette fois-ci ce n'était pas pour nous rappeler de voter aux élections européennes mais pour nous parler de la Fondation Airbus.

Il paraît que les fondations de toutes les sociétés du groupe vont fusionner. Serait-ce encore une astuce pour la chasse aux coûts ? En tout cas, Tom nous invite à faire des dons pour les réfugiés syriens et irakiens ainsi que contre l'épidémie d'Ebola. A vot' bon cœur messieurs dames !

Autant pour Ebola : Tom n'y est pour rien, ce sont plutôt ses confrères dirigeants des grands groupes pharmaceutiques qui se sont désintéressés depuis trente-huit ans de cette maladie « de pauvres » qui ne pouvait leur rapporter que trop peu.

Quant aux réfugiés syriens et irakiens, faut-il rappeler qu'ils sont des victimes de guerre, cette guerre qui est si bonne pour les affaires d'Airbus Group, comme nos dirigeants l'ont déclaré récemment à propos de la crise en Ukraine ?

Tom, dirigeant d'une grande société européenne, serait-il capable de critiquer la désastreuse politique des frontières de l'Union européenne, qui fait en sorte que de nombreux réfugiés syriens, irakiens et autres périssent ? Probablement pas, puisque le matériel nécessaire à Frontex (la force européenne des gardes-frontières) pourrait aussi s'avérer une affaire juteuse pour son groupe.

Déconnexion totale !

Qui dit mieux : + 58,6 % en un an. Telle est l'évolution du total des dix plus hauts salaires d'Airbus Opérations. De quoi laisser pantois ! Et on ne parle là que des salaires, pas des revenus !

Petit calcul : la hausse est de 1,38 million d'euros pour ces dix salaires annuels, donc une moyenne de 138 000 € par personne et par an, soit une hausse du salaire mensuel de 11 500 €.

Vraiment, nous n'avons pas les mêmes valeurs...

À faire la roue devant les patrons, Lepaon y perd des plumes

Rénovation de son appartement (150 000 €), de son bureau (62 000 €), indemnité de départ de l'Union régionale CGT de Basse-Normandie lorsqu'il est devenu leader national (31 000 €) : pour la majorité des salariés, des chômeurs ou des retraités aux fins de mois difficiles, ces révélations ont de quoi choquer. Pour de nombreux syndiqués et militants CGT il y a de quoi se sentir floué. Et la démission du trésorier de la CGT ne changera rien à ce sentiment d'écœurement.

Certes, à côté des 2 millions d'euros de l'appartement de Valls, des trafics de Cahuzac ou des fortunes d'Arnaud Lagardère (16,6 millions d'euros annuels) ou Gattaz (420 000 € annuels), Lepaon est un petit joueur. Ceux-là ont bien profité d'avoir à la tête de la CGT, et des autres centrales syndicales, des « syndicalistes de dialogue », passant leur temps autour des tables de négociations et accompagnant, à coups de « compromis » signés sur notre dos, les reculs sociaux qu'on nous impose. Lepaon ne mérite pas la confiance des militants de base. Pire, ses petites affaires sont un coup de poignard dans leur dos.

Selon Lepaon, « *il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat* », alors même que le Medef et le gouvernement PS à son service sont à l'offensive contre les travailleurs.

Il y a urgence à ce que travailleurs et militants se réapproprient ce qui devrait être leur outil pour la mobilisation, qu'ils prennent en main leurs luttes.

France, Italie...

Mêmes politiques, mêmes combats !

Vendredi dernier, une journée de grève générale a eu lieu en Italie. En cause, une loi qui prévoit de faciliter les licenciements et de réduire encore les droits des travailleurs. La loi est passée au Parlement, mais dans les villes d'Italie, des dizaines de milliers de personnes ont crié leur indignation.

Gouvernement Hollande, gouvernement Renzi, même tactique : se prétendre de gauche pour mieux nous attaquer. De quoi nous donner des idées de colère sans frontière.

En Belgique aussi...

Lundi, une grève générale a paralysé la Belgique, contre le plan du gouvernement, qui entend économiser 11 milliards d'euros en cinq ans et porter de 65 à 67 ans l'âge légal de départ à la retraite en 2030.

Encore de quoi nous donner des idées...

Puisque son père le dit...

Selon son père, Marine Le Pen, qui se pose en défenseur des petites gens, « *est du gabarit de M^{me} Merkel ou de M^{me} Thatcher* ». Pas sûr que les Allemands condamnés aux jobs à un euro ou les Britanniques licenciés considèrent ces « dames de fer » comme des défenseurs de leurs intérêts !

Marine va-t-elle sanctionner ce « dérapage » ?